

Québec, le 30 octobre 2014

Monsieur Denis Fafard
Adjoint au DGA – Développement durable
Direction générale, Ville de Laval
Ville de Laval
1, place du Souvenir
C .P. 422, Succ. Saint-Martin
Laval (Québec) H7V 3Z4

Objet : Projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport
collectif à Laval et Bois-des-Filion
Questions complémentaires du 30 octobre 2014

Monsieur,

À la suite de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête
et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission
souhaite recevoir les réponses **d'ici le 9 octobre prochain** compte tenu de l'échéancier
dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions
d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

p.j Annexe de questions de la commission du BAPE du 30 octobre 2014

Annexe de questions de la commission du BAPE du 30 octobre 2014

1. Dans son mémoire, la CMM fait mention d'une superficie de près de 200 ha d'espaces vacants à redévelopper à des fins résidentielles, commerciales et industrielles situés à 1,5 km de part et d'autre de l'autoroute 19 sur le territoire de la Ville de Laval (DM14, p.10). Veuillez localiser sur une figure chacun de ces espaces en spécifiant son affectation (résidentielle, commerciale, industrielle), sa superficie et le nombre de personnes que celui-ci pourrait accueillir.
2. Veuillez déposer le Règlement de contrôle intérimaire sur la protection des boisés